



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-de-Marne



Créteil, le 2 septembre 2019

L'inspectrice d'académie,
Directrice académique des services de
l'éducation nationale du Val de Marne

à

Mesdames et Messieurs les proviseurs,
Mesdames et Messieurs les principaux,
Madame et Monsieur les directeurs
d'établissement d'enseignement régional
adapté,

Division des
établissements
scolaires et des
moyens

DESCOM

Secrétariat

Téléphone
01 45 17 61 72
Mél.
ce.94descom
@ac-creteil.fr

Immeuble le Saint-
Simon
68, av. du général
de Gaulle
94011 Créteil cedex

Objet : Sécurité incendie – exercices d'évacuation- Année 2019-2020.

Références : Circulaire n° 84-319 du 3 septembre 1984 sur les règles de sécurité dans les établissements scolaires et universités. BO n° 31 du 6 septembre 1984.
Arrêté du 4 juin 1982 modifié sur le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Les risques d'incendie dans les établissements scolaires présentent un danger majeur et imprévisible pour les personnes placées sous votre responsabilité.

Ces risques, aggravés par la panique toujours incontrôlable, peuvent être minorés par le strict respect des instructions formulées dans les textes cités en référence dont je vous rappelle les principaux éléments. Les exercices d'évacuation des bâtiments ont pour objet d'entraîner les élèves et le personnel à la conduite à tenir en cas d'incendie.

- procéder régulièrement à des exercices d'évacuation jusqu'à ce que le temps d'évacuation prescrit par la présente circulaire soit atteint, le premier devant se dérouler obligatoirement au cours du mois suivant la rentrée scolaire,

- concernant le déroulement même de ces exercices, le temps d'évacuation ne doit en aucun cas excéder 5 minutes. L'appel des élèves, bien que sa durée ne soit pas chronométrée, est obligatoire,

- constituer l'équipe de sécurité et rappeler les missions de chacun des membres,

- commenter, à la suite des exercices, les dispositions non respectées susceptibles d'engendrer des dangers (ex : refus de sortie, absence d'appel des élèves, insuffisance d'encadrement ...),

- rédiger le compte-rendu d'évacuation et l'exploiter : en informer le conseil d'administration, créer ou rappeler les consignes, renseigner le registre de sécurité,

- en fonction des résultats, il est nécessaire de remédier sans délai aux anomalies constatées : en ce qui concerne le fonctionnement du système de sécurité-incendie, j'attire votre attention sur le fait qu'il vous appartient de faire connaître, par écrit, au conseil départemental ou au conseil régional, toute défaillance de ce système, pour ce qui relève de leurs attributions en tant que collectivités propriétaires.

En revanche, il vous revient de veiller à l'entretien courant et de faire procéder aux vérifications périodiques nécessaires.



2

La périodicité des exercices doit être respectée et leur organisation ne saurait être retardée au titre de motifs tels que :

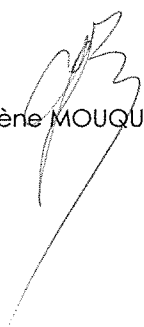
- Le mauvais fonctionnement ou l'absence d'un signal d'alarme à déclenchement automatique,
- Les intempéries,
- L'absence d'un membre de l'équipe de sécurité,
- Des travaux, etc...

Vous trouverez en annexe, un calendrier indicatif pour la programmation de ces exercices et un modèle du compte rendu.

Le compte-rendu de chaque exercice, revêtu du cachet et de la signature du chef d'établissement, doit être transmis, dans les plus brefs délais, à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val-de-Marne au service du suivi des établissements scolaires (DESCOM1).

Jé vous remercie de bien vouloir accorder la plus grande attention au respect de ces instructions, dans l'intérêt de tous.

Pour le Recteur et par délégation,
L'Inspectrice d'académie, directrice académique
Des services de l'éducation nationale
Du Val-de-Marne


Guylène MOUQUET-BURTIN

P.J. : Calendrier indicatif pour la programmation des exercices d'évacuation incendie
Compte-rendu d'évacuation – Collège
Compte-rendu d'évacuation- Lycée



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-de-Marne



CALENDRIER INDICATIF POUR LA PROGRAMMATION
DES EXERCICES D'EVACUATION INCENDIE
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Division des
établissements
scolaires et des
moyens

DESCOM

Secrétariat

Téléphone
01 45 17 601 72
Mél.

Ce.94descom
@ac-creteil.fr

Immeuble le Saint-
Simon
68, av. du général
de Gaulle
94011 Créteil cedex

PREMIER EXERCICE :

Entre le 1^{er} septembre et le 30 septembre 2019.

Il doit obligatoirement se dérouler au cours du premier mois de l'année scolaire.

DEUXIEME EXERCICE :

Théoriquement, **entre le 6 janvier et le 4 avril 2020** (vacances de Printemps).

Toutefois, dans l'hypothèse où vous choisiriez d'effectuer au moins trois exercices et afin que les intervalles de temps entre les exercices ne soient pas disproportionnés, il semble préférable d'organiser celui du second trimestre avant **le 8 février 2020** (vacances d'hiver).

TROISIEME EXERCICE :

Théoriquement, entre **le 20 avril 2020 et la fin des cours.**

Il convient de rappeler qu'il doit être régulièrement procédé à des exercices d'évacuation et ce jusqu'à ce que le temps d'évacuation prescrit soit atteint. Le nombre de trois exercices n'est donc pas limitatif

COLLEGE :	à	Année scolaire 2019-2020
-----------	---	--------------------------

COMPTE RENDU d'EVACUATION des bâtiments	TOTALE – PARTIELLE (1) du 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} TRIMESTRE (1)
---	---

Date : _____ heure : _____

TEMPS D'EVACUATION	du déclenchement de l'alarme au rassemblement aux endroits prescrits	mn
	total : de l'alarme à l'ordre de rentrée en classe ou à la dislocation, après APPEL des élèves	mn

1 – NATURE DE L'OPERATION	OUI	NON	OBSERVATIONS
- EXERCICE D'EVACUATION	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
les enseignants ont été prévenus.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
enseignants et élèves ont été prévenus	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
exercice sans avertissement.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
avec simulation d'incendie : cage d'escalier, couloir, hall :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
- ALERTE A LA BOMBE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
- DECLENCHEMENT INOPINE DU SIGNAL	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
- INCENDIE REEL (joindre ou rappeler l'envoi d'un rapport)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

2 – DEROULEMENT DE L'EVACUATION	OUI	NON	OBSERVATIONS
- FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF D'ALARME :			
inaudibilité ou audition faible	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Si oui où ?
non fonctionnement total ou partiel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Si oui, causes (1): - batteries déchargées - boutons d'appel hors service, - autres (à préciser) :
- APPLICATION DES CONSIGNES DE SECURITE			
PAR LES ENSEIGNANTS :			
fermeture des portes et fenêtres :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
encadrement à la sortie :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Appel des élèves	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
PAR L'EQUIPE DE SECURITE :			
vérification de la vacuité des locaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
missions particulières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

3 – INCIDENTS CONSTATES
blocage des élèves, signalisation mal comprise, fléchage effacé, blocs autonomes et éclairages de sécurité défectueux (1) autres causes à préciser :

4 – EXPLOITATION	OUI	NON	OBSERVATIONS
- diffusion du compte rendu commenté :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	(à qui et où ?)
- rappel des consignes par note, affichage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	(à qui et où ?)

Cachet de l'établissement :

Signature du chef d'établissement :

LYCÉE :	à	Année scolaire 2019-2020
---------	---	--------------------------

COMPTE RENDU d'EVACUATION des bâtiments	TOTALE – PARTIELLE (1) du 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} TRIMESTRE (1)
---	---

Date : _____ heure : _____

TEMPS D'EVACUATION	du déclenchement de l'alarme au rassemblement aux endroits prescrits	mn
	total : de l'alarme à l'ordre de rentrée en classe ou à la dislocation, après APPEL des élèves	mn

1 – NATURE DE L'OPERATION	OUI	NON	OBSERVATIONS
- EXERCICE D'EVACUATION	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
les enseignants ont été prévenus.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
enseignants et élèves ont été prévenus	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
exercice sans avertissement.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
avec simulation d'incendie : cage d'escalier, couloir, hall :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
- ALERTE A LA BOMBE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
- DECLENCHEMENT INOPINE DU SIGNAL	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
- INCENDIE REEL (joindre ou rappeler l'envoi d'un rapport)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

2 – DEROULEMENT DE L'EVACUATION	OUI	NON	OBSERVATIONS
- FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF D'ALARME :			
inaudibilité ou audition faible	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Si oui où ?
non fonctionnement total ou partiel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Si oui, causes (1): - batteries déchargées - boutons d'appel hors service, - autres (à préciser) :
- APPLICATION DES CONSIGNES DE SECURITE			
PAR LES ENSEIGNANTS :			
fermeture des portes et fenêtres :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
encadrement à la sortie :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Appel des élèves	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
PAR L'EQUIPE DE SECURITE :			
vérification de la vacuité des locaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
missions particulières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

3 – INCIDENTS CONSTATES
blocage des élèves, signalisation mal comprise, fléchage effacé, blocs autonomes et éclairages de sécurité défailants (1) autres causes à préciser :

4 – EXPLOITATION	OUI	NON	OBSERVATIONS
- diffusion du compte rendu commenté :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	(à qui et où ?)
- rappel des consignes par note, affichage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	(à qui et où ?)

Cachet de l'établissement :

Signature du chef d'établissement :

(1) : Rayer les mentions inutiles.